

<p align="center">COMPTE RENDU DU SHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE</p>
--

La DPMA a convié les OS à quatre demi-journées de présentation du schéma directeur informatique de l'administration centrale pour la période 2006-2008, les 1^{er}, 6 et 24 juin et le 1^{er} juillet 2005.

1er juin 2005

Ressources humaines

Le projet MaRHs

Périmètre organisationnel

la DPMA, le réseau des services centraux

la DARQSI et le réseau des DRIRE

Périmètre fonctionnel

la gestion administrative et des carrières

la gestion et le calcul des indemnités

la pré-liquidation

la gestion des structures et des cadres d'emploi

dans une version 2

la gestion des temps (congrés planning)

la gestion des postes des compétences

Les acteurs

les gestionnaires RH centraux

les gestionnaires RH de proximité

les agents qui auront accès à leur dossier MaRHs

Principaux objectifs

Création d'une base de données unique supprimant la double saisie (la gestion administrative et la gestion paye)

Déconcentration des tâches vers les gestionnaires de proximité

Mettre à la disposition des agents un dossier à jour

Intégration des annuaires

Calendrier prévisionnel

basculement de PAPHYRUS (gestion dossier) : 1^{er} décembre 2005 ou 1^{er} janvier 2006
déploiement de la pré-liquidation (paye)
gestion en double MaRHs et REMU/PYRAMIDE payes de janvier à mars 2006
basculement de REMU/PYRAMIDE paye d'avril 2006

Formation des gestionnaires

Estimée à 3 jours

Site pilote

3 à 4 corps plus un panel d'agents

Gestion des habilitations

Deux profils principaux pour les gestionnaire RH

Gestionnaire central de corps (accès sur la donnée corps/grades)

Gestionnaire de proximité (accès sur la donnée affectation des personnels)

Profils spécifiques

Gestion de la réglementation, expert rémunération, expert médical

Profils agents et responsable hiérarchique

Agents : accès aux données validées

Responsable hiérarchique : accès limité aux données de base non confidentielles de l'agent.

Annuaire

AN AIS, projet lancé en 2002.

des personnes : référentiel de données.

200 000 agents informations disponibles : nom, prénom, mel, grade, fonction, affectation.

des services : 30 000 entités administratives informations disponibles : désignation, adresse postale, mel, téléphone responsable.

authentification :

chaque agent dispose d'un identifiant et d'un mot de passe dans l'annuaire.

objectif : toutes les applications utilisent AN AIS pour identifier les utilisateurs.

référentiel de données :

conçu pour être consulté facilement
dispose de données mise à jour
évite les doubles saisies

Perspectives 2006

Mise à jour d'ANAIS à partir de données issues du SIRH

Amélioration de la qualité des données

A partir d'ANAIS, mise en place d'un système d'authentification unique



6 juin 2005

**Travail collaboratif et bureautique &
Gestion de contenu et dématérialisation**

Messagerie-Agenda

Le Minéfi a un système de messagerie par direction : IRIS pour l'administration centrale et les DRIRE ; les autres directions ont leur propre messagerie (budget, DGSNR, DGI, DGCP, DGDDI, INSEE, DGCCRF et DGTPE).

Ces messageries sont connectées au réseau interministériel ADER (Administration En Réseau).

La messagerie IRIS 1 a été déployée à partir de 1994 et IRIS 2 à partir de 1999. A ce jour environ 12 000 agents ont une boîte aux lettres et il existe une boîte fonctionnelle par structure.

IRIS 3 sera déployée à compter de l'année 2006, avec Exchange et Outlook 2003 pour les utilisateurs qui en ont besoin (acheté par les directions), et Outlook Express pour les autres (logiciel gratuit).

Le Web Agenda est utilisé par environ 3 500 agents.

Les écoles des mines, les DRIRE et les AAI seront bientôt dans l'annuaire ANAIS.

Open Office

La DPMA, après d'autres administrations françaises (la gendarmerie, l'intérieur, l'équipement...) et la DGDDI (dont la migration est en cours), étudie la possibilité d'utiliser les logiciels libres et gratuit Open Office. Il est à noter que mises à jour sont aussi gratuites.

Une expérimentation se fait à l'IGPDE, le déploiement est en cours à la SDI, et trois autres services testeront Open Office à partir de fin 2005 (CDE, DSI et MEN).

Les différences entre les logiciels de Microsoft et d'Open Office sont minimes, par conséquent les utilisateurs n'auront pas besoin de formation.

GCP (Gestion de Contenu et de Portail)

La GCP est un projet commun DPMA et SIRCOM pour que les portails Alizè, Minéfi.gouv et les sites des directions d'administration centrale soient unifiés et de qualité.

Après le lancement de la procédure et le choix du prestataire (Cap Gémini) en 2004, la 1^{ère} version des portails Alizè et Minéfi.gouv verront le jour en janvier 2006.

GED (dématérialisation et suivi des courriers – Dossier)

Courriel, qui est utilisé par environ 300 agents, sera remplacé fin juin 2005 par Dossier pour la DPMA, le secrétaire général et l'IGPDE, à cause d'un problème de saturation de réseaux.

Dossier sera déployé dans d'autres directions qui ont des besoins spécifiques (Cabinet, DAJ, SGCI...) dans plus de deux ans.

SGAE (Système de Gestion d'Archives Electroniques)

En 2006, SGAE 1, sera mis en service pour la documentation et l'archivage.

En 2007, SGAE 2, sera mis en service pour l'archivage numérique. La conservation à long terme (+ de 15 ans) est problématique.

LA DPMA est en contact avec la Cour Des Comptes et les Archives nationales pour avoir les mêmes méthodes.



24 juin 2005

Sécurité & Gestion de l'informatique

Sécurité

Certification :

normes locales ou internationales, homologation des processus

ex. : ISO 9 000, ISO 14 000

authentification des documents électroniques (dispositif technique et juridique)

authentification des signatures électroniques (même valeur que signature papier).

objectif : disposer à la DPMA d'une infrastructure dématérialisable (signature électronique, certificat)

principales fonctionnalités

authentification de l'émetteur et du récepteur
intégrité de la signature électronique
confidentialité
habilitation

bénéficiaires

tous les agents de l'administration centrale
tous les agents des services extérieurs "**sur demande**"

acteurs du projet

services administratifs
GRID
DPMA SD2

Déploiement

à la demande des services (déploiement depuis le 1^{er} semestre 2005)

La valeur juridique de la signature électronique doit être applicable à tous les actes administratifs.

Gestion de l'informatique

Politique de sécurité et réseau (dont charte TIC)

INTERNET - MESSAGERIE

Les principaux types d'attaques :

Virus : programme répliquant

Vers : se propage de façon autonome

Chevaux de TROYE : permet de prendre le contrôle d'un PC

Spam

Intrusion : accéder à un système d'information

...

Sécurisation des postes :

Impliquer les utilisateurs (visite de sites, messages reçus)

Installer les correctifs logiciels (patches)

Installer un antivirus

Installer un pare feu (firewall)

Filtrer les entrées sorties PC-Internet

Certains postes de travail ont des accès sécurisés avec des cartes à puce, qui remplacent les traditionnels Login et mot de passe.

Sécurisation de l'architecture

De réseau à réseau (services déconcentrés, ADER), mise en place de GAS (Guichet d'Accès Sécurisé)

Visite du centre d'appel (88.00)

Il reçoit les appels téléphoniques des agents en difficulté.

Après analyse :

- les dépannages sont immédiats,
- les GRID sont sollicités,
- la société Fast intervient,
- des équipes de la SDI qui prennent le relais.

Dans tous les cas, une fiche d'intervention est rédigée et un suivi est effectué.

Gestion du Parc et des interventions

A chaque intervention, le centre d'appel, le GRID, la société Fast ou SDI doivent assurer un suivi de chaque intervention en saisissant des données sur un logiciel.



1^{er} juillet 2005

Achat, finances, comptabilité

Suite à un programme chargé la 3^{ème} semi-journée, l'E-formation sera abordé une autre fois.

Gestion du parc (suite)

La DPMA consulte, environ tous les 3 ou 4 mois, les GRID pour connaître les besoins des directions en matériel informatique.

Les matériels obsolètes (environ 2 000 par an) sont recensés par les GRID, qui reformatent le disque dur et réinstallent un système d'exploitation.

Les ordinateurs qui sont encore performant sont donnés à des associations (environ 2/3), les autres sont remis au Domaine.

Projets interministériels et ADELE ou ADAE

Aujourd'hui tous les projets sont interministériels, sauf la gestion du parc.

Ils représentent 140 mesures comme les questions parlementaires, les appels d'offres, la formation en ligne, la rénovation des Intranets, le téléphone par Internet (voix sur IP), ACCORD, l'interconnexion ADER (interministériels) et TESTA (Commission Européenne),...

ACCORD - LOLF

C'est un logiciel qui est élaboré pour faire converger tous les systèmes financiers de l'Etat et fournir une mutualisation à l'interministériel.

L'objectif du SIFE est de proposer dans une seule application, un ensemble du système financier de l'Etat (ordonnateur, payeur et comptabilité).

La stratégie de mise en œuvre est d'avoir des normes unifiées, dont l'ultime version sera ACCORD-LOLF-CHORUS en 2009/2010.

Pour le palier 2006, à compter du 1^{er} janvier 2006, il y aura le même produit partout, ACCORD-LOLF, qui est une adaptation des applications existantes. Le démarrage des nouveaux dossiers se fera sans problème, en contrepartie le passage des dossiers vivants ou anciens est plus dur à réaliser.

L'ergonomie dans ACCORD 1 bis est en progrès par rapport à ACCORD 1.

La finalité n'est pas de diminuer les effectifs des services comptables des différents ministères mais de faire baisser les dépenses de l'Etat.

Carte d'achat

La carte d'achat est un moyen de paiement, et non une carte de crédit, pour les achats de faible montant et répétitif avec un plafond annuel. Le fournisseur de la carte d'achat est le Crédit Mutuel qui est payé par le Trésor Public afin de régler le fournisseur.

En 2004, seul la SDL de la DPMA avait une carte d'achat pour régler les dépenses de l'Hôtel des Ministres, les achats à la coopérative pour les besoins du service et les fournitures de bureau.

A la rentrée 2005, l'UGAP va rentrer dans le système pour les consommables informatiques et les logiciels, par conséquent chaque GRID aura une carte d'achat (il y aura même délégation que par les commandes papier).

Dématérialisation marchés publics

Depuis la réforme de 2001, il est possible de ne plus avoir de support papier. Avec la réforme de 2005, il y a obligation d'être en mesure de recevoir des réponses électroniques.

La plate forme est sécurisée et si les entreprises téléchargent des données, il y a une certification et des traces.

Les entreprises sont réticentes ou ont des problèmes de certification des multiples signatures nécessaires, sauf les entreprises liées aux nouvelles technologies.

Enchères inversées

Les enchères inversées sont accessibles à des fournisseurs déjà sélectionnés dans le cadre des marchés publics. Elles sont à la baisse avec une durée de chaque enchère fixée à 5 minutes.

C'est un système qui est intéressant s'il y a beaucoup de vendeurs et beaucoup d'acheteurs.

Le MINEFI l'utilise surtout pour l'achat de micro-ordinateurs (tous les 3 ou 4 mois).

Paris, le 7 juillet 2005